

LE QUÉBEC DANS LE MONDE : S'INVESTIR, AGIR, PROSPÉRER

LE QUÉBEC A UNE VOCATION PROPRE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE. ACTEUR CRÉDIBLE ET RESPONSABLE, IL GUIDE SON ACTION SUR UN PRINCIPE : CE QUI EST DE SA COMPÉTENCE CHEZ LUI L'EST AUSSI À L'EXTÉRIEUR DE SES FRONTIÈRES. EN S'APPUYANT SUR SON RÉSEAU DE REPRÉSENTATIONS À L'ÉTRANGER ET SUR UNE PRATIQUE ÉTABLIE, LE QUÉBEC DÉFEND SES INTÉRÊTS ET S'ENGAGE DE MANIÈRE CONSTRUCTIVE AUPRÈS DE SES PARTENAIRES ÉTRANGERS.

C'est dans un monde en mutation, plus fragmenté et incertain, que l'action internationale du Québec se déploie. Les bouleversements économiques, les changements climatiques, l'évolution démographique, les inégalités ainsi que les multiples attentats terroristes sont sources de tension. Face aux nombreux défis qui s'annoncent, le Québec adapte son action et élève ses ambitions à l'égard de deux impératifs sur lesquels se fondent à la fois sa prospérité et ses valeurs : l'ouverture économique et l'inclusion. Il se pose en partenaire et, lorsque c'est indiqué, en leader. Il fait la promotion d'une mondialisation favorisant une croissance respectueuse des principes de développement durable.

Plusieurs des mutations qui s'opèrent à l'échelle du globe, dont la concrétisation des aspirations de centaines de millions de personnes à s'extraire de la pauvreté et les innovations technologiques, peuvent être une source d'occasions favorables pour le Québec, ses travailleurs, sa jeunesse, ses chercheurs, ses artistes et ses entrepreneurs. Son aptitude à les saisir dépend de sa capacité à s'adapter et à nouer des alliances.

La Politique internationale du Québec établit trois grandes orientations qui guideront l'action internationale du gouvernement dans les années à venir :

1. RENDRE LES QUÉBÉCOISES ET LES QUÉBÉCOIS PLUS PROSPÈRES

- Mobilité et jeunesse
- Relations commerciales
- Prospérité responsable

2. CONTRIBUER À UN MONDE PLUS DURABLE, JUSTE ET SÉCURITAIRE

- Lutte contre les changements climatiques, transition énergétique et environnement
- Affaires nordiques et arctiques
- Solidarité internationale
- Droits et libertés de la personne, démocratie et État de droit
- Sécurité

3. PROMOUVOIR LA CRÉATIVITÉ, LA CULTURE, LE SAVOIR ET LA SPÉCIFICITÉ DU QUÉBEC

- Recherche, innovation et développement du savoir
- Culture
- Langue française



Ces orientations font écho aux intérêts et aux préoccupations des milieux économique, institutionnel, culturel et associatif, mais aussi des représentants jeunesse, des experts et du grand public, consultés dans le cadre du processus d'élaboration de la Politique. Elles s'inscrivent dans la continuité de l'action internationale contemporaine du Québec de même qu'en cohérence avec les enjeux qui ressortent du contexte international. Fruit d'une démarche gouvernementale concertée, cette politique est le reflet du dynamisme et de la créativité d'une diversité toujours croissante d'acteurs qui contribuent au rayonnement international du Québec et dont les succès rejaillissent sur l'ensemble de la société.

Le Québec s'appuie sur sa spécificité, sa créativité et ses réseaux afin d'assurer l'essor de ses relations internationales. En tenant compte de l'évolution de la conjoncture et dans le respect du principe selon lequel la diplomatie porte ses fruits lorsqu'elle s'inscrit dans la durée, le Québec vise un élargissement graduel de ses moyens d'intervention.

Il atteindra ses objectifs de politique internationale en misant sur une diplomatie efficace, des approches innovantes et l'engagement de l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement. Pour favoriser la cohésion des intervenants et assurer une mise en œuvre optimale de la Politique, une nouvelle gouvernance de l'action internationale sera mise en place, tant au sein de l'appareil gouvernemental qu'en établissant des mécanismes formels de consultation de la société civile et des acteurs du monde municipal.

En comparaison avec la politique internationale de 2006 et les précédentes, **Le Québec dans le monde : s'investir, agir, prospérer** innove en énonçant un nombre limité de grandes orientations rassembleuses, mais aussi en fixant des objectifs en lien avec la mobilité internationale, les chaînes de valeur, le numérique, les enjeux arctiques et nordiques et la diplomatie climatique. De plus, à la faveur de cette politique, le Québec intensifiera ses efforts en matière de partenariats économiques et commerciaux, de solidarité internationale, de sécurité, de culture, de science, de francophonie et de droits et libertés de la personne, en particulier d'égalité entre les femmes et les hommes et de respect des droits des personnes de toutes orientations sexuelles et identités de genre.

.....
Le Québec vise l'approfondissement de ses relations historiques en Amérique du Nord, en Europe et dans la Francophonie ainsi qu'un niveau d'engagement accru en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Il veille également à investir les enceintes internationales œuvrant dans des domaines d'intérêt ou dont les travaux sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'exercice de ses compétences.
.....

PROSPÉRER

1. RENDRE LES QUÉBÉCOISES ET LES QUÉBÉCOIS PLUS PROSPÈRES

- Face à la tendance protectionniste, le Québec réaffirmera son engagement en faveur des partenariats économiques qui stimulent la prospérité et permettent le progrès social.
- Considérant le rôle fondamental du capital humain dans la prospérité, un objectif important de la Politique est d'augmenter **la mobilité internationale des travailleurs, des jeunes, des chercheurs, des entrepreneurs, des artistes et des étudiants**.
- Le gouvernement appuiera **les efforts d'internationalisation des entreprises québécoises**, y compris leur insertion dans les chaînes de valeur mondiales.
- Le Québec s'intéressera de près aux efforts visant à s'attaquer aux problèmes fiscaux engendrés par la mondialisation, dont les difficultés liées à la taxation du commerce électronique et l'évasion fiscale internationale.

2. CONTRIBUER À UN MONDE PLUS DURABLE, JUSTE ET SÉCURITAIRE

- Le Québec consolidera son **leadership en matière de diplomatie climatique**.
- En vertu de sa situation géographique et de son expertise, le Québec intensifiera ses liens avec **les acteurs de la région nordique et arctique**.
- L'effort de solidarité internationale, d'appui aux organismes de coopération et d'éducation à la citoyenneté mondiale sera accru.
- **La promotion des droits et libertés de la personne** sera intensifiée, notamment en ce qui a trait à **l'égalité entre les femmes et les hommes et aux droits et libertés des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres**.
- Les mécanismes de coopération seront renforcés afin d'assurer une gestion efficace des risques liés à **la sécurité, dont la radicalisation** menant à la violence et la cybercriminalité.

LE DÉPLOIEMENT DE L'ACTION INTERNATIONALE DU QUÉBEC

Un investissement accru dans les relations internationales permettra de poursuivre l'approfondissement des relations historiques du Québec en Amérique du Nord et en Europe ainsi que d'accroître son niveau d'engagement auprès de ses partenaires asiatiques, africains et latino-américains.

Une nouvelle gouvernance de l'action internationale sera mise en place pour favoriser la cohésion des intervenants dans la mise en œuvre de la Politique.

3. PROMOUVOIR LA CRÉATIVITÉ, LA CULTURE, LE SAVOIR ET LA SPÉCIFICITÉ DU QUÉBEC

- L'excellence en culture et en science, et l'enrichissement de celles-ci par l'échange, constituent un important objectif de la Politique, intimement lié à l'image que le Québec souhaite projeter dans le monde.
- L'appartenance à la Francophonie ainsi que la valorisation de la spécificité québécoise sur les plans linguistique et culturel constituent des axes transversaux de la Politique, qui guideront la réalisation de l'ensemble de ses objectifs.



mrif.gouv.qc.ca/politique-internationale